



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Divodes FG VT29

Révision: 2020-02-09

Version: 03.2

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** Divodes FG VT29

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel et industriel.

Application en pulvérisation (AISE\_CS\_I01 & AISE\_CS\_I03)

Application par pulvérisation (PROC 11)

Nettoyage et désinfection

**Utilisations déconseillées:** Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssebroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

#### Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 2 (H225)

STOT SE 3 (H336)

Eye Dam. 1 (H318)

#### 2.2 Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement:** Danger.

Contient propane-1-ol (Propyl Alcohol), propane-2-ol (Isopropyl Alcohol)

#### Mentions de danger :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

#### Conseils de prudence:

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### 2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus. Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges**

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
propane-1-ol	200-746-9	71-23-8	[6]	Flam. Liq. 2 (H225) STOT SE 3 (H336) Eye Dam. 1 (H318)		50-75
propane-2-ol	200-661-7	67-63-0	[6]	Flam. Liq. 2 (H225) STOT SE 3 (H336) Eye Irrit. 2 (H319)		10-20

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[11] Substance extrêmement préoccupante (SVHC)

[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15a du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

**Inhalation:** Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**Contact avec la peau:** Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Contact avec les yeux:** Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Ingestion:** Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

**Protection individuelle des secouristes:** Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Inhalation:** Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Contact avec la peau:** Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

**Contact avec les yeux:** Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

**Ingestion:** Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas de dangers particuliers connus.

**5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eteindre toutes sources d'ignition. Ventiler la zone. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure). Ne pas remplacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur. Éviter l'accumulation de charges

## Divodes FG VT29

électrostatiques.

**Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:**

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

**Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Conserver séparément les équipements de protection déjà utilisés. Éviter le contact avec les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Protéger contre le gel. Tenir au frais. Conserver à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
propane-1-ol	100 ppm 250 mg/m <sup>3</sup>	
propane-2-ol	200 ppm 500 mg/m <sup>3</sup>	400 ppm 1000 mg/m <sup>3</sup>

Valeurs limites biologiques, si disponible:

**Procédures de surveillance recommandées, si disponible:**

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

**valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC****Exposition humaine**

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
propane-1-ol	-	-	-	61
propane-2-ol	-	-	-	26

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
propane-1-ol	-	-	-	136
propane-2-ol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	888

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
propane-1-ol	-	-	-	81
propane-2-ol	Pas de données disponibles	-	-	319

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
propane-1-ol	-	1723	-	268
propane-2-ol	-	-	-	500

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
propane-1-ol	-	1036	-	80
propane-2-ol	-	-	-	89

**Exposition de l'environnement**

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
propane-1-ol	6.83	0.683	10	96

## Divodes FG VT29

propane-2-ol	140.9	140.9	140.9	2251
--------------	-------	-------	-------	------

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m <sup>3</sup> )
propane-1-ol	27.5	2.75	1.49	-
propane-2-ol	552	552	28	-

## 8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

## Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage:** Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166).

**Protection des mains:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection du corps:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** La protection respiratoire n'est pas normalement requise. Toutefois, l'inhalation des vapeurs, de spray, de gaz ou d'aérosols devrait être évitée.

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:** Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

	Méthode / remarque
<b>État physique:</b> Liquide	
<b>Couleur:</b> Limpide, Incolore	
<b>Odeur:</b> Produit caractéristique	
<b>Seuil olfactif:</b> Non applicable	
<b>pH</b> ≈ 9 pur	ISO 4316
<b>Point de fusion/point de gel (°C)</b> Non déterminé	Non approprié pour la classification de ce produit
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b> Non déterminé	Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
propane-1-ol	97	Méthode non fournie	1013
propane-2-ol	82	Méthode non fournie	1013

	Méthode / remarque
<b>Inflammabilité (liquide):</b> Inflammable.	
<b>Point d'éclair (°C):</b> ≈ 19 °C	coupelle fermée
<b>Supporte la combustion:</b> Non applicable. ( Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2 )	
<b>Vitesse d'évaporation:</b> Non déterminé	Non approprié pour la classification de ce produit
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b> Non applicable aux liquides	
<b>Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%)</b> Non déterminé	Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
propane-1-ol	2.1	13.7
propane-2-ol	2	13

	Méthode / remarque
<b>Pression de vapeur:</b> Non déterminé	Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
propane-1-ol	2820	Méthode non fournie	25
propane-2-ol	4200	Méthode non fournie	20

## Divodes FG VT29

**Densité de vapeur:** Non déterminé  
**Densité relative:**  $\approx$  0.86 (20 °C)  
**Solubilité dans/miscibilité avec Eau:** Complètement miscible

**Méthode / remarque**

Non approprié pour la classification de ce produit  
 OECD 109 (EU A.3)

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
propane-1-ol	Pas de données disponibles		
propane-2-ol	Soluble	Méthode non fournie	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

**Méthode / remarque**

**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé  
**Température de décomposition:** Non applicable.  
**Viscosité:** Non déterminé  
**Propriétés explosives:** Non-explosif. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
**Propriétés comburantes:** Non comburant.

**9.2 Autres informations**

**Tension superficielle (N/m):** Non déterminé  
**Corrosion vis à vis des métaux:** Non corrosif

Non approprié pour la classification de ce produit

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Température (°C)
propane-1-ol	16.1 (pKa)		20

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.4 Conditions à éviter**

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.5 Matières incompatibles**

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Données sur le mélange:.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
propane-1-ol	LD <sub>50</sub>	8000	Rat	Test BASF	
propane-2-ol	LD <sub>50</sub>	3570	Rat	Méthode non fournie	

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
propane-1-ol	LD <sub>50</sub>	4032	Lapin	Méthode non fournie	BASF SDS 2017

## Divodes FG VT29

					-Literature data.
propane-2-ol	LD <sub>50</sub>	> 2000	Lapin	Méthode non fournie	

## Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
propane-1-ol	LC <sub>50</sub>	> 33.8 (vapeur) Pas de mortalité observée	Rat	OECD 403 (EU B.2)	4
propane-2-ol	LC <sub>50</sub>	> 25 (vapeur)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	6

## Irritation et corrosivité

## Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
propane-1-ol	Non irritant	Lapin	Méthode non fournie	
propane-2-ol	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

## Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
propane-1-ol	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	
propane-2-ol	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

## Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
propane-1-ol	Pas de données disponibles			
propane-2-ol	Pas de données disponibles			

## Sensibilisation

## Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
propane-1-ol	non sensibilisant	Cochon de guinée	Pertinence de la preuve OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
propane-2-ol	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / Buehler test	

## Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
propane-1-ol	Pas de données disponibles			
propane-2-ol	Pas de données disponibles			

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

## Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
propane-1-ol	Aucune preuve de mutagénicité	Méthode non fournie	Aucune preuve de mutagénicité	Méthode non fournie
propane-2-ol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)

## Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
propane-1-ol	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
propane-2-ol	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

## Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
propane-1-ol			Pas de données disponibles				
propane-2-ol			Pas de données disponibles				

## Toxicité par administration répétée

## Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints

## Divodes FG VT29

propane-1-ol		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

## toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
propane-1-ol		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

## toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
propane-1-ol		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

## Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
propane-1-ol			Pas de données disponibles					
propane-2-ol			Pas de données disponibles					

## STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
propane-1-ol	Pas de données disponibles
propane-2-ol	Système nerveux central

## STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
propane-1-ol	Pas de données disponibles
propane-2-ol	Système nerveux central

## Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

## Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

**Toxicité aquatique à court terme**

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
propane-1-ol	LC <sub>50</sub>	4555	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	96
propane-2-ol	LC <sub>50</sub>	> 100	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
propane-1-ol	EC <sub>50</sub>	3644	<i>Daphnia magna Straus</i>	Pertinence de la preuve DIN 38412, partie 11	48
propane-2-ol	EC <sub>50</sub>	> 100	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée
---------------	---------	--------	---------	---------	-------

## Divodes FG VT29

		(mg/l)			d'exposition (h)
propane-1-ol	NOEC	1150 (nominal)		Pertinence de la preuve	48
propane-2-ol	EC <sub>50</sub>	> 100	<i>Scenedesmus quadricauda</i>	Méthode non communiquée	72

## Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
propane-1-ol		Pas de données disponibles			-
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-

## Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition (jours)
propane-1-ol	EC <sub>50</sub>	> 1000	<i>Boues activées</i>	Pertinence de la preuve OECD 209	3 heure(s)
propane-2-ol	EC <sub>50</sub>	> 1000	<i>Boues activées</i>	Méthode non communiquée	

## Toxicité aquatique à long terme

## Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-1-ol		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

## Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-1-ol	NOEC	> 100	<i>Daphnia magna</i>	OCDE 211, semi-statique Par extrapolation	21 jour(s)	
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

## Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-1-ol		Pas de données disponibles			-	
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

## Toxicité terrestre

## Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-1-ol		Pas de données disponibles			-	
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

## Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-1-ol		Pas de données disponibles			-	
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

## Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
---------------	---------	--------	---------	---------	--------------------	-----------------



## Divodes FG VT29

					n (jours)	
propane-1-ol		Pas de données disponibles			-	
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-1-ol		Pas de données disponibles			-	
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-1-ol		Pas de données disponibles			-	
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

**12.2 Persistance et dégradabilité****Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
propane-1-ol	Pas de données disponibles		Non hydrolysable	

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

**Biodégradation**

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
propane-1-ol	Boues activées, aérobie	Appauvrissement en oxygène	100 % en 28 jours(s)	OECD 301D	Facilement biodégradable
propane-2-ol			95 % en 21 jours(s)	OECD 301E	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
propane-1-ol	0.2	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
propane-2-ol	0.05	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
propane-1-ol	Pas de données disponibles			Pas de bioaccumulation prévue	
propane-2-ol	Pas de données disponibles				

**12.4 Mobilité dans le sol**

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log K <sub>oc</sub>	Coefficient de désorption Log K <sub>oc</sub> (des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
propane-1-ol	Pas de données disponibles				
propane-2-ol	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'effets néfastes connus.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés:** Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

**Le code européen des déchets:** 16 03 05\* - déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses.

### Emballages vides

**Recommandation:** Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

**Produits de nettoyage appropriés:** De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

## SECTION 14: Informations relatives au transport



**Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)**

**14.1 Numéro ONU:** 1987

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Alcools, n.s.a. ( propanol , isopropanol )

Alcohols, n.o.s. ( propanol , isopropanol )

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:**

**Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires):** 3

**14.4 Groupe d'emballage:** II

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

**Dangereux pour l'environnement:** Non

**Polluant marin:** Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Aucun à notre connaissance.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

**Autres informations applicables:**

**ADR**

**Provisions spéciales:** Provision spéciale 640D

**Code de classification:** F1

**Code de restriction en tunnels:** D/E

**Numéro d'identification du danger** 33

**IMO/IMDG**

**No EMS:** F-E, S-D

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

## SECTION 15: Informations réglementaires

**15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange**

**Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (UE) No 528/2012 relatif aux produits biocides

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.

UFI: WVS4-E0ED-Q001-QAWN

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

## SECTION 16: Autres informations

*Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*

**Code SDS:** MSDS4068

**Version:** 03.2

**Révision:** 2020-02-09

**Raison de la révision:**

**Divodes FG VT29**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 6, 7, 8, 11, 16

**Procédure de classification**

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:**

- H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Abréviations et acronymes:**

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DL50 - dose létale, 50%
- CL50 - concentration létale, 50%
- CE50 - concentration efficace, 50%
- DSEO - Dose sans effet observé
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**